

## Présentation

### Espaces et rites funéraires

Pour son 68<sup>ème</sup> numéro, la revue *Insaniyat* publie un dossier portant sur *Espaces et rites funéraires* ; dans lequel elle s'est donnée comme objectif principal l'ouverture, ou plutôt l'élargissement d'un espace d'échanges entre les différentes disciplines qui traitent de ce que l'on peut nommer de manière générale l'anthropologie de la mort. Ces disciplines, comme on peut aisément le constater, ont en commun le fait de discuter de questions inscrites au cœur même de la réflexion que nous souhaitons voir se développer dans ce numéro. D'où la place importante accordée aux éléments de matérialisation du culte des morts (édicules, mausolées, monuments votifs...) et aux nombreux aspects relatifs aux cimetières comme lieux de mémoire et de commémoration, appréhendés comme éléments de paysage, s'inscrivant dans l'organisation d'un territoire tant urbain que rural ; et aux rites funéraires comme pratiques sociales dans leurs diverses manifestations culturelles, rituelles, commémoratives, mémorielles...

Il va sans dire que, dans cette perspective, la question des cimetières de toutes les époques depuis la protohistoire, à elle seule, suscite actuellement tant dans l'opinion publique que dans les problématiques de recherche un certain regain d'intérêt.

La permanence des pratiques funéraires de la protohistoire au monde antique en Afrique du Nord est au centre de la réflexion de Salim **Drici**. Pour ce dernier, les premiers hommes ont de tout temps étaient habités par le souci obsessionnel de vouloir s'assurer l'immortalité dans l'Au-delà. Pour ce faire, ils se sont ingénies à créer leur propre mobilier funéraire qui est connu au travers d'un grand nombre de découvertes archéologiques relatées surtout depuis le 19<sup>ème</sup> siècle. Parallèlement à l'aspect matériel de la préparation au « grand voyage » ; une place non négligeable est accordée aux rituels d'accompagnement du défunt. Déjà durant la période protohistorique, la découverte d'ossements d'origine animale dans de nombreux sites a incité à avancer l'hypothèse de l'existence de pratiques funéraires qui auraient été l'une des premières manifestations de la croyance religieuse.

Quant à la période antique qui a puisé ses fondements dans l'aire latino-étrusque avec des emprunts grecs, on remarque qu'elle s'est enrichie des croyances et des cultures orientales, celles notamment

provenant des rives de la Méditerranée. D'ailleurs, et à titre d'exemple, les fouilles des nécropoles de Sitifis et de Tipasa, en Algérie, ont permis de mettre à jour des ensembles sépulcraux où les pratiques de l'inhumation et de l'incinération sont confirmés dans un seul et même endroit.

Nafissa **Douida** quant à elle, aborde la question des pratiques et des rituels sous l'angle de la rétrospective historique qui a le mérite de mettre le point sur un aspect de la vie religieuse dans la société algérienne à l'époque ottomane à travers, notamment, le culte des mausolées qui s'est considérablement développé durant cette période, beaucoup plus pour des raisons historiques que religieuses. Les mausolées et les tombeaux consacrés aux saints de l'Islam maghrébin faisant l'objet d'attentions particulières, notamment de la part des femmes qui avaient fait de ces lieux sanctifiés un espace de sociabilité complètement féminin, notamment le vendredi et durant les fêtes religieuses ; en plus, elles n'ont pas manqué d'introduire une manière propre à elles d'honorer ces lieux, en adoptant des rites qui, parfois, intègrent la dimension ornementale.

S'appuyant sur l'exemple du culte des tombeaux, Hamza **Zeghlache** et Monia **Bousnina** essayent de mettre en évidence le fait que les hommes ont de tout temps éprouvé le besoin de se trouver en accord harmonieux avec des espaces de sainteté dédiés à des « hommes de Dieu », comme le cas, ici, de Sidi el-Khier, saint de la région de Sétif. Ils tiennent à souligner que ce culte des tombeaux n'est pas uniquement propre aux sociétés traditionnelles. Par cette pratique, les auteurs arrivent à la conclusion que souvent la société algérienne malgré sa modernité, « revient à sa structure mentale traditionnelle, cycliquement, à travers la perpétuation du rituel. Ces pratiques anciennes survivent en symbiose avec l'Islam qui, loin de les effacer, leur a conféré un véritable statut religieux et les a reconnues comme facteur de cohésion sociale ».

Pour Ali **Nabti**, la fréquentation par les femmes du cimetière de Sidi Boudjemaa à Aïn Sefra, dans le Sud oranais, est un bel exemple de l'appropriation féminine d'un espace funéraire. L'auteur attire plus particulièrement l'attention sur, non seulement le grand nombre de femmes qui fréquentent ce cimetière, mais, également, sur les différentes activités qui s'y déroulent. Il constate que la forte présence de ces femmes n'a pas prioritairement pour but la recherche de la grâce du saint éponyme du cimetière, mais elle obéit à d'autres considérations, notamment d'échanges sociaux. Le rassemblement collectif féminin dans le cimetière de Sidi Boudjemaa donne l'occasion aux femmes de la ville d'Aïn Sefra, de se retrouver entre-elles. Le sentiment de protection que

procure la présence du mausolée de Sidi Boudjemaa incite de nombreuses femmes à y passer des journées entières.

Mohamed **Hirreche Baghdad**, pour sa part, élargit l'horizon de la réflexion par une approche anthropo-philosophique des rites funéraires étendus à leurs dimensions temporelles et spatiales et se répercutant à travers les pratiques individuelles et collectives. Pour l'auteur, l'usage du temps est primordial. Prenant l'exemple de la célébration du « Quarantième jour », il développe dans ce sens une réflexion quant à l'usage social de ce chiffre à partir de deux événements du cycle de vie : la naissance et la mort. L'auteur, d'emblée, écarte l'idée du hasard (l'irrationnel, l'aléatoire, le fantasmatique...) car, tient-il à le préciser, « le processus progressif de la vie vers la mort est similaire en quelque sorte à la progression de la mort vers la vie ».

Pour Saddek **Benkada**, le cimetière est loin d'être considéré comme un élément neutre des politiques d'extension des villes ; on peut dire qu'il en est même un des éléments moteurs. Ces politiques urbaines doivent être étudiées en ce qu'elles permettent de comprendre les ressorts des pratiques spéculatives qui y sont liées dans les sociétés à régime politique, capitaliste ou colonial.

En prenant le cas de la désaffectation du cimetière musulman de Sidi el Bachir à Oran en 1868, l'auteur procède à une comparaison avec la politique haussmannienne d'éloignement (*extra-muros*) et de suppression de certains cimetières parisiens à la même époque, et considère que cette décision de désaffectation n'est en fait que la transposition du modèle haussmannien en situation coloniale. L'affaire du cimetière musulman d'Oran illustre, si besoin est, la violence symbolique du pouvoir colonial s'appuyant, en matière de suppression ou de translation de cimetières, sur une législation de circonstance totalement étrangère aux coutumes et aux règles de la communauté musulmane. Pendant plus de trois ans, cette affaire du cimetière musulman va mettre en émoi toute la population qui considère, par la voix de ses notables, que c'est une décision arbitraire ne tenant aucunement compte du respect des morts et des lieux de la mémoire collective.

Régis **Bertrand** propose un tableau complet concernant les cimetières français contemporains. Il commence par un rappel historique de la situation des cimetières avant et après la Révolution française. Sous l'Ancien-Régime, rappelle-t-il, « les cimetières de l'Europe catholique sont, à quelques exceptions près, des enclos entourant un terrain vague, considérés comme des lieux insalubres ». A la fin de l'Ancien-Régime, le clergé tenait à ce que les cimetières soient fermés à clef pour empêcher hommes et animaux d'y pénétrer. Cependant, la Révolution française

(1789-1799) constituera un tournant décisif, au cours duquel le pouvoir de l'Église va perdre de son importance ; cela s'est traduit, entre autres, par la suppression des rites publics d'enterrement et par l'égalitarisme des inhumations dans des fosses communes. Avec la fin de la Révolution, apparaissent de nouvelles idées quant à la réorganisation des rites et des lieux d'inhumation. Parmi les résultats de ce projet fut, en 1804, la création du cimetière du Père-Lachaise qui deviendra vite un modèle. Parallèlement on assistera à la promulgation, par Napoléon, de la législation funéraire contemporaine en France. Nous sommes donc là à un moment crucial de la fin de l'ordre funéraire ancien et de l'« invention » du cimetière français contemporain.

En somme, le thème choisi pour le présent numéro d'*Insaniyat* se présente comme le fruit d'un « pari hasardeux ». Tenant compte, en effet, de la prudence voire même de la frilosité avec laquelle au Maghreb en général et en Algérie en particulier, les études académiques ont tendance à ne pas accorder assez d'importance à de pareils sujets. C'est pourquoi les sciences sociales dans leur ensemble, et de façon particulière la science historique dans nos pays, semblent encore rétives au renouvellement des approches thématiques abordées depuis longtemps ailleurs.

**Saddek BENKADA**  
et **Mohamed HIRRECHE BAGHDAD**